

*Alençon,  
le 09 novembre 2023*

*Madame, Monsieur,*

*Dans le cadre de la nouvelle édition du championnat individuel départemental jeunes 2024, nous vous informons que le mode d'inscription est le même que l'année dernière pour les enfants nés entre 2006 et 2013. Vous trouverez ci-dessous les dates et les modalités d'organisation.*

*En effet, **deux choix** s'offrent à vous pour l'inscription de votre enfant :*

- 1- vous pouvez inscrire votre enfant directement en ligne sur « Ten'Up » via le lien suivant <https://tenup.fft.fr/tournoi/82406812> : **plus simple et plus rapide** ;*
- 2- il vous appartient d'inscrire directement votre enfant auprès de votre club en remplissant le formulaire d'inscription joint.*

*Ce formulaire devra être remis au responsable de l'école de tennis de votre club, accompagné de la photocopie de l'attestation de licence 2024, ainsi que des droits d'inscriptions qui s'élèvent à :*

- 10 € pour les 11-18 ans (nés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2013), et ce, pour **le jeudi 07 décembre 2023** au plus tard.*

*Les modalités d'organisation sont les suivantes :*

### *1 - Phase district*

*Cette phase se déroule à l'intérieur des clubs du secteur dans lequel le club de votre enfant se trouve inscrit, afin d'assurer une certaine proximité pour une compétition qui pour la plupart, se trouve être la première compétition officielle.*

*Les dates auxquelles votre enfant est susceptible d'être convoqué pour participer sont les suivantes :*

**Samedis 20,27 & Dimanches 21,28 janvier 2024**  
**Samedis 03,10,17 & Dimanches 04,11,18 février 2024**

**IMPORTANT** : Afin de limiter le nombre de forfaits et de faciliter la programmation des matchs pour les clubs organisateurs, merci de bien vouloir indiquer lors de l'inscription les week-ends où vous êtes sûrs que votre enfant est **indisponible**. Il est toutefois préférable qu'il se tienne un maximum disponible durant ces dates.

Le club aura la possibilité de programmer des matches lors de la journée du mercredi.

Cette phase se déroulera sous la forme d'un tableau à élimination directe.

Les qualifiés de cette phase seront invités à participer à la phase finale, qui se déroulera au centre de ligue de Bagnoles l'Orne.

Le nombre de qualifiés par tableau est déterminé par la commission des jeunes du comité départemental, en fonction du poids du tableau.

Vous pourrez consulter le nombre de qualifiés directement sur le tableau.

## **2 - Phase finale départementale**

Cette phase se déroule au centre de ligue de Bagnoles de l'Orne, pendant les vacances de Pâques. Les dates exactes sont :

**Du mercredi 24 au samedi 27 avril 2024**

Seuls les qualifiés de la phase district et les jeunes exemptés de cette phase qualificative sont invités à participer à cette phase finale. Cette compétition se déroulera sous la forme d'un tableau à élimination directe, avec un match par jour à effectuer dans la mesure du possible. Les vainqueurs des tableaux **(11 ans à 18 ans)** seront qualifiés pour le championnat de Normandie qui se déroulera à Honfleur les jeudi 09 et vendredi 10 mai 2024 (Ascension).

Espérant que vous serez nombreux à participer à ce championnat, qui constitue pour la plupart de nos jeunes la première compétition, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

*La Commission des Jeunes*



**hôtel spa du Béryl\*\*\***  
Bagnoles de l'Orne



Comité de l'Orne de Tennis – Maison des Sports – 61 bis avenue de Basingstoke 61000 ALENCON  
Tél : +33 (0) 2 33 80 27 46 – comite.orne@fft.fr – <https://liguenormandietennis.fr/orne/>

LIGUE DE NORMANDIE  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



FICHE D'INSCRIPTION

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES 2024

.....

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° TEL :

N° Port\* :

E-mail\* :

(\* obligatoire)

Nom du Club :

Date de naissance :

Classement 2024 :

N° licence 2024 :

Ecole le mercredi matin : OUI NON\*

Ecole le samedi matin : OUI NON\* (\*entourer la mention choisie)

Indisponibilités parmi les 5 WE :

Signature des parents :

Ce formulaire devra être remis au responsable de l'école de tennis de votre club, accompagné :

- de la photocopie de l'attestation de licence 2024 ;

- des droits d'inscriptions qui s'élèvent à :

> 10 € pour les 11-18 ans (nés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2013),

(Paiement par chèque libellé à l'ordre du Comité de l'Orne de Tennis)

pour le **jeudi 07 décembre 2023** au plus tard.